

ARTS MARTIAUX COMPIEGNOIS

(n° FFJDA: 24601830) - (n° FFKAMA: 0600015) (n° FFSCDA: 4000806) - MDS

BABY-CLUB • JUDO • KARATE
JU-JITSU / TAÏ-JITSU • KRAV MAGA • M.M.A
FULL-CONTACT • BODY KARATE • MUSCULATION

SAISON: 2015 - 2016 Réservé au club Licence no: Discipline: **Fédération:** Cours: Jour & Heure: Cat Age: Cotisation annuelle, licence + frais de dossier : Montant dû € Mode de règlement : Espèces Chèques Carte bleue N° chèque: Montant: Date de dépôt : Banque: Lieu: Titulaire du compte : NOM:..... Prénom : Sexe..: ☐ Masc ☐ Fem Nationalité : Profession : Adresse: Code Postal: Ville: N° de téléphone (domicile) : □ OUI □ NON SMS autorisé... N° de téléphone (mobile) SMS autorisé ... N° de téléphone (autre, préciser ...) SMS autorisé ... □ OUI □ NON Facebook: Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (IMPERATIF) Tél:..... Nom:..... Lien :..... Nom: Tél: Lien:.... Tél: Nom : Lien:.... Nous permettez-vous d'afficher vos photos sur le site du club ? □ OUI □ NON Poids: Type de pratique ☐ Compétition ☐ Loisirs A déjà suivi des cours de : ... Niveau ceinture :

AUTORISATION PARENTALE		
AUTORIOATION TARENTA	<u>NCL</u>	
• ,		
J'autorise l'enfant à participer aux compétitions □ OUI □ NON		
DATE : \$i	gnature du responsable légal :	
CERTIFICAT MEDICAL:	□ sur le Passeport sportif □ transmis au secrétariat :	Le:
PHOTO D'IDENTITE:	□ transmis:	Le:
→ <u>Compétiteurs</u> : ► Le passeport est obligatoire pour les compétiteurs, le certificat médical doit figurer sur le Passeport et il est <u>OBLIGATOIRE</u> pour la Compétition! + faire préciser : « <u>Non contre-indication</u> à la Compétition » -		
MUSCULATION (à partir de 16 ans) - pièces à fournir :	
✓ Adhérents : ⇒ - 2 Photos + Certificat médical : ✓ Etudiants : ⇒ - "		

SALLE OUVERTE : tous les jours (et l'après-midi de la 1ère semaine des petites vacances scolaires)

⇒ de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 21H15 – Samedi de 10H00 à 12H00 et de 14H00'à 17H45

Fermée WEEK-END & JOURS FERIES

ESSAI: DEPOSER UNE CARTE D'IDENTITE VALIDE AU SECRETARIAT

- © L'inscription à toute discipline entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club affiché aux entrées : hall et vestiaires
- Aucun remboursement ne sera effectué pendant la saison (sauf cas de force majeure : blessure, déménagement, contre-indication médicale)
- Tout manquement grave à l'ordre ou à la discipline entraînera l'exclusion temporaire (ou définitive après examen du dossier)

ENTRAINEMENTS: DOJO ET GYMNASE ROBIDA = 1 Rue Rouget de Lisle - 60200 COMPIEGNE

SECRÉTARIAT OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI: de 14 H 00 A-21 H 00 -

☎ <u>TÉL</u> : 03.44.86.05.76

• <u>SITE</u>: <u>www.artsmartiauxcompiegnois.fr</u> • <u>@-MAIL</u>: arts-martiaux-compiegne@wanadoo.fr